

L'association :

Cette association a pour but de :

- Établir et développer des **liens réguliers et durables entre tous les professionnels** des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire et les fédérer autour d'un réseau d'entraide.
- Permettre la **mise en valeur** et la **diffusion des collections d'intérêt public** conservées dans les musées de la région Centre-Val de Loire auprès du public le plus large.
- Contribuer à la **promotion des professions** et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci.
- **Représenter les professions** et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux.
- **Contribuer à promouvoir les musées et leurs actions** à l'échelle régionale, nationale et internationale.

(statuts, 24 novembre 2020, article 4, Objet)

Sont membres actifs, les personnes qui ont acquitté leur cotisation, qui ont été agréés par le Conseil d'administration dans les conditions fixées par ce dernier. Le montant de la cotisation est déterminé par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association et à la réalisation de son objet et qui exercent ou ont exercé leurs missions dans les musées de la région Centre-Val de Loire :

(statuts, 24 novembre 2020, article 4, Membres)

- Les **professionnels** de la conservation et de la restauration du patrimoine et ceux de l'enseignement, de la recherche, des services culturels et de la documentation exerçant leur mission dans ou en relation avec ces établissements.
- Les **personnes titulaires des titres et diplômes** acquis dans l'un des domaines suivants : archéologie, art contemporain, arts décoratifs, arts graphiques, arts plastiques, ethnologie, histoire, histoire de l'art, pratiques artistiques, sciences de la nature et de la vie, sciences et techniques, ainsi que les domaines de l'accueil des publics, de la diffusion, de l'animation et de la médiation culturelle, du tourisme et de la communication.
- Les **personnes pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle dans les mêmes domaines** au moins pendant trois ans.

Les membres actifs adhèrent aux valeurs de MCVL et sont éligibles au conseil d'administration.

MCVL en quelques chiffres :

- 53 membres professionnels ; 57 musées en réseau
- 1 site Internet attractif avec 57 espaces musées, 600 actualités diffusées par an et 51 998 visiteurs en 2020 (contre 51 414 visiteurs en 2019)
- 1 catalogue des collections en ligne avec 38 musées, 119 500 notices et 40 295 visiteurs en 2020 (contre 34 314 en 2019)
- 1 livret de promotion des musées diffusé lors des bourses touristiques départementales
- 5 expositions virtuelles en ligne et 15 expositions virtuelles réalisées pour les musées
- La coordination de 5 expositions itinérantes réalisées avec les musées du réseau par et pour les structures sanitaires et médico-sociales dans le cadre du projet Musées et Santé
- Une convention de partenariat avec le CNFPT et un programme de formations :
 - **17/18 mars, Tours** : Méthode et outils pour la construction d'une stratégie de mécénat culturel ;
 - **22/23/24, juin au musée de Sologne** : Offre culturelle en milieu rural ;
 - **26/27, septembre, au MOBE Orléans** : Aménagement et Marketing des boutiques de musées ;
 - **28/29 septembre, au Musée de l'histoire du Perche** : L'Usage du numérique dans une exposition culturelle ;
 - **7/8 octobre, au Château-musée de Gien** : Accessibilité d'un établissement patrimonial aux personnes en situation de handicap ;
 - **17/18 novembre au Musée Girodet** : La présence de l'établissement patrimonial sur les réseaux sociaux ;
- Un projet à destination des publics du champ social : rencontres professionnelles et projet de médiation.



Plusieurs rendez-vous professionnels :

- **31 mars 2022** : Conseil d'Administration au MOBE (Orléans), de 9h30 à 12h30
- **10 mars 2022** : Assemblée générale, vote pour le Conseil d'Administration, au MOBE (Orléans) de 14h30 à 16h30
- **17 Mai 2022** : Journée d'échanges professionnels : La "Documentation en musées"
- **13 juin 2022** : Journée de visite du Musée des beaux-arts de Chartres
- **20 septembre 2022** : Conseil d'Administration
- **18 octobre 2022** : Journée d'échanges professionnels : "Un musée dans un Monument Historique"

Bulletin d'adhésion - année 2022 :

Je sollicite mon adhésion à Musées Centre-Val de Loire (Association des professionnels des musées).



Bulletin à imprimer et renvoyer à :

Madame la Présidente
Musées en Centre-Val de Loire
Musée des Beaux-Arts
1, rue Fernand-Rabier
45000 Orléans

Montant de la cotisation :

- 150 € : 1 musée
- 300 € : 2 musées
- 500 € : A partir de 3 musées

Cette adhésion donne droit à :

- un espace de diffusion sur le site Internet
- un espace sur la base de données pour intégrer les collections (sous condition)
- un espace sur la documentation papier de l'association
- la participation aux projets fédérés (sous condition)
- la participation gratuite aux journées d'échanges pour tous ces agents

Règlement par chèque à l'ordre de « Musées en Centre-Val de Loire » ou par bon de commande :

Code banque : 14806 / code guichet : 0000 / numéro de Compte : 29509370000 / Clé RIB : 27

Date et signature :

Bulletin d'adhésion - année 2022, Informations à fournir :

- Nom du musée :
- Adresse(s) :
- Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
- Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
- Nombre d'agents :
- Site(s) Internet :
- Nom et prénom du représentant de chaque musée :
- Grade / fonction exercée :
- Téléphone :
- Courriel :

Informations pratiques :

- Afin de mettre à jour vos informations, merci de nous transmettre :
 - des photos du musée
 - les informations pratiques (horaires d'ouvertures, tarifs...) de l'année 2022
 - un annuaire des adresses mails à jour des personnels du musée
 - Votre dossier de presse 2022 si vous en possédez un
 - Votre/vos logos
- Pour faciliter les échanges et la diffusion des informations de l'association, merci de nous communiquer :
 - une adresse mail d'un "réfèrent diffusion" sur laquelle envoyer les informations concernant l'association, pour diffusion à l'ensemble du musée
 - l'adresse mail d'un "réfèrent communication" avec qui échanger chaque mois concernant les informations à inclure dans la newsletter